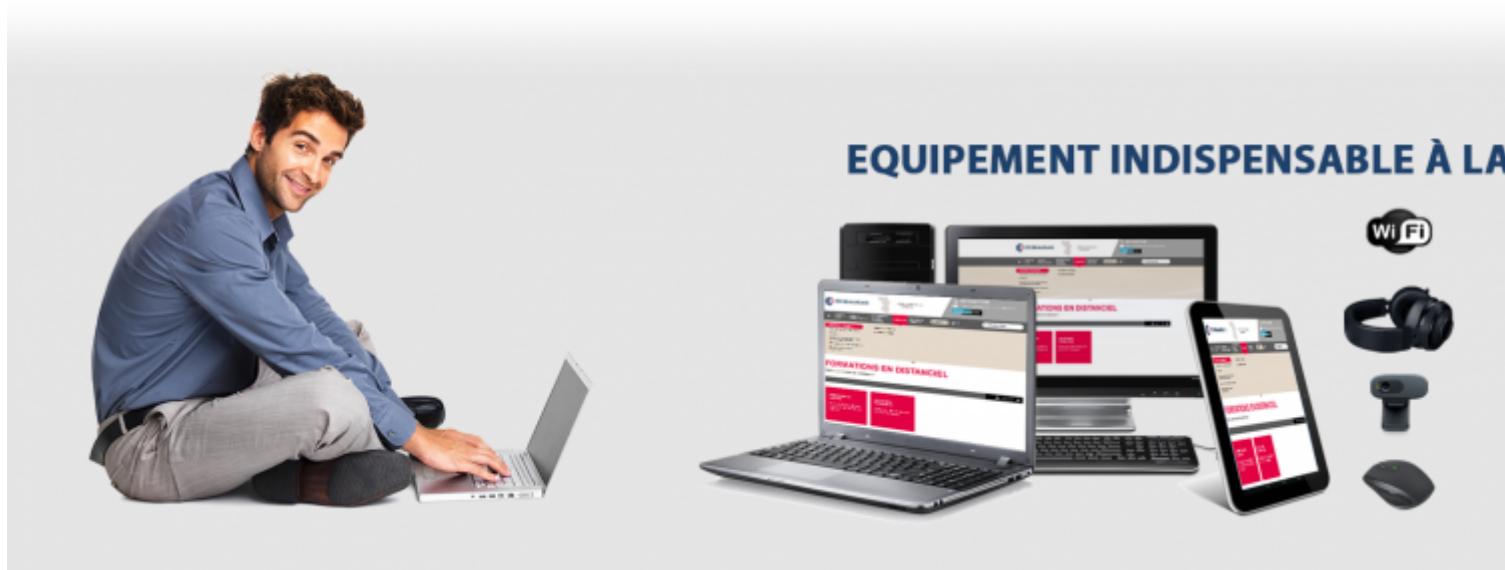


Commercial

Donnez de l'impulsion à vos ventes



-
-
-
-
-

Programme Formation Commercial

Inscription

Comment financer votre formation à distance ?

Programme Formation Commercial

Consultez les programmes

[Les bases des techniques de vente](#)

Inscription

Inscription

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Comment financer votre formation à distance ?

Pour financer vos formations, 3 dispositifs sont à votre disposition :

- **FNE-Formation « de crise »** : Sur la durée du chômage partiel, l'Etat permet des financements jusqu'à 100% des coûts pédagogiques de formation. A disposition désormais de toutes les entreprises, pour toutes les actions de formation et via une simplification des procédures administratives de convention. Ce dispositif est valable jusqu'au **31 décembre 2020**.
[En savoir plus](#)
- **OPCO - Opérateurs de compétences** : Pour les entreprises de moins de 50 salariés, la possibilité d'une prise en charge de la formation à distance.
- **CPF - Compte Personnel de Formation** : Salarié, particulier, demandeur d'emploi, utilisez vos droits acquis pour financer les formations certifiantes de votre choix

Contact :

CCI Formation
1 rue Joseph Bernier
01000 Bourg-en-Bresse

T. 04 74 32 13 00
formationcontinue@ain.cci.fr

URL source: <https://www.ain.cci.fr/emploi-formation-apprentissage-enseignement/formation-distance/commercial>